

Image not found or type unknown



Justificat couverture sociale profession libérale

Par **Sorahe**, le **01/09/2016** à **18:08**

Bonjour!

J'ai un rdv à la préfecture pour demander un titre de séjour profession libérale ou indépendante. Je suis brésilienne et je travaille dans le cinéma. Ils demandent un justificat de couverture sociale des prof. libérales. C'est lié à l'URSSAF? Au RSI? Je ne sais pas comment faire pour avoir c'est justificat, ni si je peux l'avoir avant d'avoir vraiment commencé à travailler (mais pour ça il faut que j'ai le titre de séjour d'abord). Je vous remercie par avance! Bonne journée!